



*Première(s) page(s) manquante(s)  
ou non numérisiée(s)*

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ  
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

[https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire\\_reference/index.html](https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html)

ou par téléphone 1-800-363-9028

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

Québec 

Cela paie d'annoncer dans  
Le "Nouvelliste".  
Le meilleur et le plus efficace  
médium de publicité entre  
Québec et Montréal.

# LE NOUVELLISTE

Tirage certifié par  
l'A. B. C.

Le plus fort tirage payé de tous  
les journaux de la Vallée du  
St-Maurice.

## DELORME SAURA DEMAIN LE SORT QUI LUI EST RESERVE

### La défense termine ses plaidoieries, et la Couronne commence la sienne

(Presse Canadienne)  
Montréal, 20.—M. C. H. Cahon, C.R., un des défenseurs de Delorme, a prononcé le plaidoyer anglais en faveur de l'accusé à la séance du procès ce matin. Hier M. Allyn Taschereau, C.R., a prononcé le plaidoyer français. Cet après-midi, M. R. L. Calder, procureur de la Couronne, prononcera son réquisitoire. Sir François Lemieux fera sa charge au jury demain matin. On attend un verdict demain après-midi ou demain soir.

Me Cahon déclare en débutant que le procès Delorme est important non seulement parce que la vie d'un homme était en jeu, mais parce qu'il a remué le pays jusqu'en ses bases. Il demande aux jurés de se mettre à la place de l'abbé et de prendre pour mesure de justice celle qui lui aimerait à se voir appliquer à eux-mêmes s'ils étaient dans le même cas.

M. Cahon dit alors: "J'ai déjà vu un homme accusé de meurtre. Je savais par des faits que je ne pouvais divulguer que cet homme était innocent du crime qu'on lui imputait. J'ai vu cet homme condamné à être pendu. J'ai, cependant, réussi à faire parvenir à l'attention du ministre de la Justice des faits qui prouvent l'innocence du prévenu et lui méritèrent sa mise en liberté."

Il rend hommage à l'énergie et à la patience de M. Calder, qui a présenté contre l'accusé tous les faits qu'il pouvait apporter.

M. Cahon présente les différents témoignages. Il rappelle au jury que durant le procès personne n'a déclaré avoir vu tirer les coups de feu qui ont donné la mort à Raoul Delorme. Personne ne peut dire exactement l'endroit où Raoul a été tué.

La Couronne a basé sa cause sur des preuves purement circonstancielles que l'on doit accepter avec la plus grande prudence. Lord Hale a dit ce qui suit sur le sujet de l'admission des preuves de circonstance: "On sait très bien qu'en plusieurs occasions des personnes ont été trouvées coupables et exécutées pour des crimes dont elles étaient innocentes."

Lord Hale a cité le cas de deux hommes qui avaient été exécutés pour

avoir tué un homme qui n'était pas mort. M. Cahon mentionne aussi le cas de lord Cowper, qui après avoir été témoin du meurtre de sa fiancée déclara des choses si étranges qu'il fut arrêté.

Il fut acquitté et devint plus tard l'un des plus grands magistrats anglais. Dans l'un de ses jugements, il disait: "La loi anglaise exige une preuve telle que tous les témoins doivent être entièrement convaincus de la vérité et de la certitude de ce qu'ils ont vu".

M. Cahon rappelle que la Couronne en ouvrant la cause a cité trois mobiles pour lesquels l'abbé Delorme aurait commis le crime. Le premier c'est que son père avait laissé plus de biens à Raoul. M. Cahon répond que le testament était conçu de manière à faire régner l'harmonie dans la famille.

La substitution des jeunes filles était assurée, tandis que l'abbé Delorme destiné à la prêtrise n'avait pas besoin de revenus.

A Raoul, l'unique garçon qui pouvait perpétuer le nom de la famille, revenait naturellement la part la plus considérable de la succession.

M. Cahon rappelle que la couronne a prétendu que l'abbé Delorme connaissait le testament de Raoul. La déposition a démontré que ce testament n'avait pas été rédigé à Ottawa le jour où Mgr Rhéaume croit qu'il l'a été. L'abbé ne se trouvait pas à Ottawa, le jour où le testament fut rédigé. C'est un erreur, comme ont pu en commettre ceux qui ont témoigné à propos de la température qu'il faisait la nuit du meurtre. Il faut se rappeler que ces gens sont très occupés et qu'ils peuvent commettre de légères erreurs dans les détails. L'abbé ne pouvait savoir ce que contenait le testament parce qu'il avait été envoyé sous scellé dans son enveloppe originale au notaire devant lequel il fut ouvert. M. Cahon affirme qu'il est bien naturel que Raoul laissât tout à son demi-frère. Ce n'est pas un mobile décevant.

M. Cahon déclare que l'assurance prise par Raoul à la suggestion de l'abbé n'a rien qui puisse surprendre. Il croit que l'abbé n'est pas compris parmi les bénéficiaires de la police. La Couronne n'a pas prouvé qu'il y eut déficit dans la succession Delorme.

## UNE GUERRE DU JAPON AVEC L'ANGLETERRE

Un député anglais voit dans l'établissement d'une base navale à Singapour le déclenchement d'une nouvelle course aux armements.

### UNE FOURBERIE

(Presse Canadienne)  
Londres, 20.—Après une discussion animée à la chambre des communes, hier soir, sur les mérites et les démerites de la base navale de Singapour, le gouvernement a obtenu la victoire par un vote de 217 voix contre 130 en faveur des crédits navals sollicités à cette fin.

Les adversaires du projet de la base navale de Singapour ont représenté fortement au gouvernement que ce serait agir contre l'esprit du traité naval de Washington et que ceci provoquerait une concurrence dans les armements et amènerait de nouvelles guerres.

Le premier lord de l'Amirauté, le lieutenant-colonel L.A. Amery, au nom du gouvernement, a énergiquement repoussé ces suggestions et réitéré la déclaration par lui faite précédemment à la chambre des communes, à savoir que tous les délégués à la conférence de Washington avaient très bien compris que la Grande-Bretagne conservait sa pleine liberté d'action concernant Singapour, qui a toujours été une base navale et militaire.

Au cours du débat, M. George Lambert, député libéral de Devonshire, s'est plaint de ce que pas un seul mot au sujet de la fortification projetée de cette base n'a été prononcé lors de la conférence du désarmement, à Washington.

"La véritable base d'un traité comme celui qui a été arrêté à Washington", a-t-il dit, "doit être la confiance, la sécurité et la bonne volonté. La dissimulation est incompatible avec les traditions des hommes d'état britanniques. Il est que la Grande-Bretagne n'ait pas obligé de communiquer son plan aux autres nations, mais lorsque l'on traite avec des amis, on doit leur parler ouvertement et mettre toutes les cartes sur la table, et non cacher celle de Singapour dans sa manche."

Si l'on poursuit la construction de cette base, nous sommes en train de prendre la tête dans une nouvelle course aux armements. La base en question n'est nécessaire qu'au cas où l'on projette une guerre avec le Japon, et si l'on projette une telle guerre, pourquoi donc les Anglais ont-ils signé le traité de Washington? Il est inconcevable que la grande flotte britannique puisse être envoyée à dix mille milles, à Singapour pour détruire la flotte japonaise. "C'est une pensée nauséabonde", a dit l'orateur en terminant.

M. Cahon déclare que l'assurance prise par Raoul à la suggestion de l'abbé n'a rien qui puisse surprendre. Il croit que l'abbé n'est pas compris parmi les bénéficiaires de la police. La Couronne n'a pas prouvé qu'il y eut déficit dans la succession Delorme.

## VILLA A ETE TUE

(Presse Canadienne)  
El Paso, Texas, 20.—Une dépêche de Chihuahua, Mexique, mande que le général Francisco Villa, le fameux chef rebelle, contre lequel le général Pershing a lancé une offensive, a été tué d'une balle à Canutillo, état de Chihuahua, de bonne heure ce matin. Sa mort a occasionné un soulèvement dans la ville.

## IL EST ARRETE DANS SA COURSE VERS LA MORT

Le lieutenant Maughan qui voulait franchir le continent américain entre le lever et le coucher du soleil est arrêté quasi-asphyxié.

### DU 170 MILLES A L'HEURE

(Presse Canadienne)  
Rock Springs, Wyoming, 20.—Pour la deuxième fois, le lieutenant Maughan, aviateur de l'armée américaine, vient de subir un échec dans ses projets de randonnée transcontinentale. Une défectuosité de sa machine l'a arrêté de nouveau au moment où il touchait presque au terme de sa carrière. Il avait franchi des pics dangereux du Wyoming à la vitesse vertigineuse de 170 milles à l'heure lorsqu'une fuite du réservoir de son aéroplane le força à atterrir.

Le lieutenant Maughan était à sa quatrième et dernière étape, lorsqu'il comprit qu'il ne pourrait atterrir sans arriver à San Francisco avant la nuit.

Il reprit la direction de Rock Springs, où il atterrit dans l'aérodrome des postes à 5 heures OS, juste quinze heures après son départ de l'aérodrome de Mitchell Field, N.Y.

Le lieutenant avait accompli ses deux premières étapes, de Mitchell Field à Dayton, Ohio, puis à St-Joseph, Missouri, sans encombre, lorsqu'un peu après midi, à North-Platte, Nebraska, le réfrigérant de son essence fit défaut. Lorsqu'il arriva à Cheyenne, Wyoming, il était tellement affaibli par les gaz qu'il s'échappèrent du moteur qu'il fallut tomber de sa nacelle.

Il se reposa quelques minutes pendant qu'un mécanicien soudait la fuite de son réservoir. Il fut retardé d'une heure. Le lieutenant s'en vint plus déterminé que jamais à tenter un effort suprême pour abattre les mille milles qui le séparaient du terme de sa carrière, avant la tombée de la nuit.

Il n'a pas réussi mais il n'en est pas pour cela découragé. Il a fait de ce projet l'ambition de sa vie. "C'est le réfrigérant de l'essence", déclara-t-il ce matin l'aviateur. "Je croyais qu'on l'aurait réparé à Cheyenne, mais ce fut encore pire lorsque je fus parti. A vingt milles de Rock Springs, le réservoir se mit à couler abondamment et je crus préférable d'abandonner la partie."

L'aviateur se propose d'aller rendre visite à sa mère à Logan, Utah, et à son épouse à Heber-City, Utah. Il reviendra probablement à Mitchell-Field par le même chemin.

## REGLEMENTS APPROUVES

M. Béliveau, greffier de la ville, a été avisé, ce matin, par le secrétaire du ministre des finances municipales que le lieutenant-gouverneur en conseil, par arrêté ministériel, en date du 11 juillet, a approuvé les trois règlements d'emprunt récemment soumis à l'approbation de l'électeurat de notre ville.

Ce sont les règlements No 438, \$30,000, No 439, \$132,000, et No 440, \$75,000.

Le greffier a aussi reçu un fac-similé du certificat du ministre des finances municipales. Il devra être imprimé sur les débetures.

## MARTY EST GRACIE

Rambouillet, France, 20.—André Marty, l'ancien officier de marine française qui était en prison pour avoir pris part à la mutinerie de la Mer Noire a été aujourd'hui gracié par le président Millerand. Marty est un communiste; il recouvrera ses droits civils mais non son grade dans la marine.

## INCENDIES

Nous pompiers ont eu trois appels au cours de la journée d'hier. Les deux premiers les conduisirent au casse-pierres, près de l'abbatoy. Le feu était pris dans les madiers du pontage. On employa quatre extincteurs chimiques pour éteindre les flammes.

Le dernier appel mandait les pompiers sur le quai où du soufre brûlait. On se servit de quatre extincteurs chimiques et de sable pour éteindre le feu.

M. Emile Brabant ainsi que Mlle Brabant et les demoiselles Pisson sont en promenade à Ste-Geztrude chez M. Ernest Lenoelle.

M. Arthur Rivard, de Providence, Rhode Island; M. Freddy Rivard et sa famille étaient de passage ces jours derniers chez leurs parents M. et Mme Josué Bourassa, du Pont-St-Maurice.

M. Alphonse Rouleau, de St-Grégoire était hier aux Trois-Rivières, pour affaires.

## LE Dr LESSARD EN INFORME LE Dr DESJARDINS

Les représentants du dispensaire anti-tuberculeux de Québec seront ici, cet après-midi, pour l'aider de leur collaboration.

### COMITE CONSTITUE

Notre ville reçoit, cet après-midi, la visite du Dr Leclerc et ses assistants du dispensaire de Québec ainsi que de Mlle Raymond, infirmière visiteuse du dispensaire de Québec.

Tous viennent rencontrer le docteur Desjardins, médecin de santé, pour s'entendre définitivement avec lui au sujet de l'établissement en notre ville d'un centre de démonstration anti-tuberculeux dans notre ville, tel que nous l'avons annoncé mercredi.

Voici ce que le docteur A. Lessard de Québec, écrit au docteur Desjardins, médecin de santé, concernant l'expérience que l'on va faire dans notre ville. "Il me fait plaisir de vous informer que mardi soir dernier le Dr Wyatt, que vous connaissez bien, et mademoiselle Johnson, tous deux de la Laurette Paper Co., de Grand-Mère, sont venus me rencontrer, le docteur Leclerc et moi, afin de discuter du projet du centre de démonstration contre la tuberculose à Trois-Rivières et de la meilleure manière d'employer l'aide offerte par la Canadian Tuberculosis Association à la campagne contre la tuberculose dans votre ville."

Le Dr Wyatt était muni de pleins pouvoirs de la part du Dr Wodehouse, secrétaire de la Canadian Tuberculosis Association pour traiter avec nous.

Nous avons formé un comité qui prendra charge de l'organisation et de la direction de la lutte, comité dont vous faites partie et dont les autres membres sont le docteur Leclerc, le Dr Wyatt, mademoiselle Johnson et moi-même.

Nous n'avons répété, à plusieurs reprises que vous comptez pour vous aider dans la lutte sur l'aide extérieure et c'est ce que, au point de vue scientifique et au point de vue matériel, ce comité vous apporte. Comme vous le savez le Dr Leclerc et le Dr Wyatt sont deux experts en fait d'organisation de lutte contre la tuberculose et je n'aurais pas entrepris la campagne dont on parle tant, si je n'avais pas été assuré de leur concours.

Le comité se réunira aux Trois-Rivières tous les mois et là, tous ensemble, nous discuterons sur les meilleurs moyens à prendre pour arriver au succès.

Je vous l'ai dit plusieurs fois, je veux que votre ville serve de modèle aux autres du Canada dans la lutte contre la tuberculose et j'ai en vue son succès et sa réputation quand elle montrera ce qu'elle peut faire à la convention de la Canadian Public Health Association, l'an prochain.

Demain, vendredi, le Dr Leclerc, ses assistants du dispensaire de Québec et l'infirmière visiteuse de celui-ci, Mademoiselle Raymond, se rendront en automobile aux Trois-Rivières, où ils devront arriver au commencement de l'après-midi. La première chose qu'ils feront sera d'aller vous voir et je n'ai pas de doute que de votre conversation naîtra une entente profitable."

## LES PERMIS DE CONSTRUCTION

Lucien Pothier, Ste-Angèle, \$9,000.  
Omer Boisvert, St-François-Xavier, \$75.

Alfred Giroux, St-Paul, \$150.  
Elzéar Tessier, Hertel, \$100,00.  
Dane Joseph Massé, St-Jacques, \$15,000.

Mlle M. Lacroix, St-Charles, \$50,00.  
Willetta Britten, Des Commissaires, \$1,300.

C.-E. Caron, Ste-Angèle, \$3,500.  
Nap.-E. Godin, Des Forges, \$80,00.  
O. Lévesque, Laurier, \$50,00.

Joseph Leclerc, St-Roch, \$50,00.  
Joseph Desaulniers, Ste-Catherine, \$30,00.

Joseph Lacourse, Ste-Angèle, \$4,500.  
Gabriel Gosselin, St-Séver, \$3,500.  
Pierre Audair, St-Georges, \$100.  
T. Fournier, Cartier, \$125,00.  
C.-N. Lawson, St-Georges, \$200,00.

## LA CORPORATION DE LA Cité des Trois-Rivières

### Avis Public

Est par le présent donné que le conseil de la cité des Trois-Rivières, à sa séance du 23 mai, 1923, a passé un règlement intitulé: "Chapitre 438, règlement ordonnant la construction, le prolongement et l'amélioration des systèmes d'aqueduc et d'égout dans la Cité et pourvoyant à un emprunt pour ces fins". Ce règlement a été approuvé par les électeurs propriétaires les 14 et 15 juin 1923 et par le lieutenant-gouverneur-en-conseil, le 11 juillet 1923, lequel règlement deviendra en vigueur quinze jours après sa publication suivant la loi.

Le dit règlement est actuellement déposé dans les archives du conseil, au bureau du greffier à l'hôtel de ville, où tout intéressé pourra en prendre communication.

Hôtel de ville, Trois-Rivières, 20 juillet 1923.  
Signé: Louis-Ph. NORMAND, Maire.  
Contresigné: Arthur BELIVEAU, Greffier. 20-1fs.

## LA GREVE DES MINEURS A UNE FIN POLITIQUE

### Livingstone demande aux grévistes de renverser notre mode de gouvernement

(Service de la Presse Canadienne)  
Sydney, 20.—L'Exécutif du district No 26 des Mineurs Unis qui a été décapité par le président Lewis tente tous ses efforts pour garder les ouvriers en étroite solidarité. Leur attitude avouée est empreinte d'une hostilité irréductible envers les forces qui ils trouvent sur leur chemin et leur conseil reste uni que la grève continue ou que les ouvriers retournent au travail.

Drapeaux "Union Jack" en tête et précédés d'un nombreux contingent de mineurs qui sont d'anciens combattants, une longue parade a défilé de Glace Bay au Numéro 1, où elle s'est jointe à une autre procession venue de Waterford en traversant le pont Lingan.

Les deux groupes évalués à plus de trois mille personnes ont tenu ensuite une grande assemblée en plein air, à laquelle ont porté la parole le président Dan Livingstone, J.-B. MacLachlan, le vice-président A.-S. McIntyre et M. Stewart, membre du conseil provincial.

L'assemblée a adopté sur mains levées, une déclaration analogue à celle qui a été approuvée à l'assemblée d'hier soir, à Glace Bay. Cette résolution se lit en partie comme suit: "Nous ne retournerons pas à l'ouvrage sans les ordres d'hommes nommés par J.-L. Lewis, mais nous ne le ferons que quand la décision en sera prise par les travailleurs impliqués dans la grève de protestation contre le déploiement des armes à la face des ouvriers."

Aujourd'hui, l'assemblée a été enthousiaste et s'est tenue en bon ordre. Dan Livingstone était un nouveau orateur. Il a dit: "Il n'y a pas d'homme plus loyal aux institutions de ce pays que je le suis, mais je me propose de faire tout en mon pouvoir pour renverser le présent mode de gouvernement."

Il a déclaré à ses auditeurs qu'ils ont le pouvoir en main pour arriver à cette fin et que lorsqu'ils comprendront mieux l'usage à faire des suffrages ils aboutiront. Cette déclaration de M. Livingstone coïncide avec la déclaration de l'exécutif, à savoir que le conflit actuel est politique du côté des travailleurs.

La grève des mineurs et des métallurgistes est en voie de se désagréger suivant le témoignage d'observateurs neutres. Encore qu'on ne le prédisait pas, on ne serait pas surpris si les grévistes recevaient l'ordre de retourner au travail sous prétexte que les instructions du président Lewis le rendraient nécessaire pour la sauvegarde de l'union.

Comme situation la grève a pris fin. On ne prévoit aucun désordre et

me dans les assemblées menagées d'hier et d'aujourd'hui on ne voyait voir de foule ameutée. L'exécutif destitué se réunira demain matin et, entr'autres choses va rédiger une réponse au président international Lewis. M. MacLachlan a annoncé narquoisement que cette réponse ne sera pas élogieuse à l'égard de Lewis.

### LE RETOUR A L'OUVRAGE

(Service de la Presse Canadienne)  
Sydney, N.-É., 19.—Le Local Caledonia qui comprend environ 500 membres a par une majorité de 99 à 79 voté la reprise du travail. Il a pourtant déclaré qu'il ne reprendrait que lundi pour donner le temps aux autres unions d'étudier la situation et de se joindre à lui, si telle était leur intention.

La décision de Caledonia fut télégraphiée à Sydney Mines pour être communiquée à une réunion de mineurs qui avait lieu.

Le président provisoire Silby Barrett a déclaré qu'il voyait dans l'acte de Caledonia une marque de confiance pour le président international Lewis et pour lui-même.

La décision a été communiquée aux divers unions locales par le moyen des journaux, dans les termes suivants: "Aux chefs et membres des unions locales:

Nous, membres de l'union locale Caledonia No 4530, avons décidé la majorité des voix de reprendre le travail.

Nous sommes d'avis que dans ce cas nous devons également faire preuve d'unité et avons décidé de donner aux autres unions le temps d'envisager la situation, pour que nous soyons tous à même de reprendre le travail en bloc. La réunion souhaite que cette décision ne soulève point de discrédit dans le district.

(Signé): ROBERT BAXTER, ALEX. MCKAY, R. J. WILSON, EWAN HILLIARD.

## UN CONCERT PUBLIC DIMANCHE PROCHAIN

Nos amateurs de musique publique auront une rare aubaine dimanche après-midi.

L'Association des Chanteurs de Montréal, sous la direction de M. le professeur Jean Goulet, donnera au Parc Champlain, de 2 à 3 heures, un grand concert. Elle sera assistée de la fanfare de l'Union Musicale.

L'Association des Chanteurs de Montréal sera au grand complet. Elle comprend 150 voix.

Voici le programme que l'on exécutera à ce concert:

1. Marche des Sous-Off. . . . . X.X.
2. Ouverture Fantastique de Grieg
3. L'Union Musicale des Trois-Rivières
4. Chœur des Pèlerins (extrait de l'atorio "Cruel")

5. F. de la Tombelle
6. Jérusalem . . . . . F. de la Tombelle
7. Vieilles chansons Canadiennes

8. L'association des Chanteurs de Montréal
9. Le Lac des Fées, Ouverture E. D. Aubert
10. Les Trois Étoiles—Polka pour cornet . . . . . E. M. Bagley
11. Soliste: M. O. Hudlot

12. L'Union Musicale des Trois-Rivières
13. Dieu le veut!—(extrait de Jeanne d'Arc)
14. L'association des Chanteurs et de l'Union Musicale
15. Dieu sauve le roi—O Canada.

## IL NE FAIT PAS CHAUD!

Chose étrange, le mercure ne marque pas un chaleur extraordinaire. Hier, le maximum n'a été que de 88 degrés, et à deux heures cet après-midi, il n'avait pas dépassé encore 84 degrés. L'humidité, par contre, est très grande.

## BLESSES DANS UN ACCIDENT D'AUTO

(De notre correspondant)  
Québec, 20.—Un accident d'automobile s'est produit ce matin, vers une heure et quinze, à l'intersection des rues Bagot et St-Luc. La machine du sous-chef Bélanger est venue en collision avec la voiture du poste No 3 qui porte les boyaux à incendie et a été mise en pièces. Dans le choc, le réservoir à gazoline fut enflammé et en un clin d'oeil toute la machine était en feu. Le sous-chef Bélanger a été sérieusement blessé et brûlé à la figure et aux mains, tandis que le chauffeur, M. Aimé Bédard, n'a eu que des brûlures sans gravité.

## LES EMPLOYES DU GOUVERNEMENT

(Presse Canadienne)  
Québec, 20.—La classification des employés civils que l'on se propose de faire, affectera 1,000 employés du service intérieur tant à Montréal qu'à Québec.

A part les gardes chasse, les gardes-forestiers et autres employés temporaires, il y a 1,500 employés, civils dans la province de Québec.

On imitera peut-être la classification américaine que l'on dit être un modèle du genre.

Les experts, à cause de leurs connaissances spéciales, seront dans une classe à part.

A VENDRE—Automobile (Ford) Touring. En parfait ordre. Vendra à bonnes conditions. S'adresser: 235, Notre-Dame. 3473-20-2f.

## Messieurs les Cultivateurs

C'est maintenant le temps d'acheter votre corde à lieuse. Nous pouvons vous donner de très bons prix pour la "650" pure manille.

## COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

31, RUE DU PLATON - TROIS-RIVIERES

## Grande quantité de Poissons Frais Reçus de Gaspé

ARTHUR BELAND, 510, St-Maurice.  
Téls. 912-913 - Trois-Rivières.

## VENTE SPECIALE FIN DE SEMAINE DE MARCHANDISE D'ETE

LA CORPORATION DE LA Cité des Trois-Rivières

## Avis Public

Est par le présent donné que le conseil de la cité des Trois-Rivières, à sa séance du 23 mai, 1923, a passé un règlement intitulé: "Chapitre 440, règlement pourvoyant à l'ouverture, à l'élargissement et au nivellement de certaines rues dans la Cité". Ce règlement a été approuvé par les électeurs propriétaires les 14 et 15 juin 1923 et par le lieutenant-gouverneur-en-conseil, le 11 juillet 1923, lequel règlement deviendra en vigueur quinze jours après sa publication suivant la loi.

Le dit règlement est actuellement déposé dans les archives du conseil, au bureau du greffier à l'hôtel de ville, où tout intéressé pourra en prendre communication.

Hôtel de ville, Trois-Rivières, 20 juillet 1923.  
Signé: Louis-Ph. NORMAND, Maire.  
Contresigné: Arthur BELIVEAU, Greffier. 20-1fs.

## LA CORPORATION DE LA Cité des Trois-Rivières

### Avis Public

Est par le présent donné que le conseil de la cité des Trois-Rivières, à sa séance du 23 mai, 1923, a passé un règlement intitulé: "Chapitre 439, règlement ordonnant le pavage et la réparation de certaines rues et pourvoyant à un emprunt pour ces fins". Ce règlement a été approuvé par les électeurs propriétaires les 14 et 15 juin 1923 et par le lieutenant-gouverneur-en-conseil, le 11 juillet 1923, lequel règlement deviendra en vigueur quinze jours après sa publication suivant la loi.

Le dit règlement est actuellement déposé dans les archives du conseil, au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, où tout intéressé pourra en prendre communication.

Hôtel de ville, Trois-Rivières, 20 juillet 1923.  
Signé: Louis-Ph. NORMAND, Maire.  
Contresigné: Arthur BELIVEAU, Greffier. 20-1fs.

## LA MAISON LOUIS

Le seul magasin qui spécialise dans les lignes pour dames.

30, Des Forges, en face du marché. Tél. 1074.

BOURSE, COMMERCE, FINANCE

Bourse de New-York

Cours du 19 juillet 1923 fournis au "Nouveliste" par la maison Keating & McRae.

Table of stock market prices for various commodities and stocks, including American Car Found, American Loco, and various oils.

Bourse de Montréal

Cours du 19 juillet 1923 fournis au "Nouveliste" par la maison L. G. Beaubien & Cie.

Table of stock market prices for various commodities and stocks in Montreal, including Abitibi Pulp, Atlantic Sugar, and various oils.

Marché des Changes

Table of exchange rates for various currencies, including London, Paris, Brussels, and others.

EMPRUNT GREC

Paris, 20.—(Par T. S. F.) Le Conseil de la Société de Nations a informé le gouvernement grec que les gages offerts par lui paraissent suffisants pour garantir l'émission de l'emprunt projeté, en rapport avec les réfugiés grecs en Asie Mineure et qu'il est disposé à prêter son concours à l'émission d'un caractère autonome.

LE MARCHÉ DE QUEBEC

Table of market prices for various commodities in Quebec, including butter, sugar, and other goods.

Le Marché des Vivres

Table of market prices for various food items, including flour, sugar, and other staples.

LES DEGATS A LA RECOLTE

Lettre de Logan & Bryan à Barry & McManamy.—Il y a eu passablement d'activité sur le marché de Chicago, hier. Des nouvelles sont venues disant que la récolte du blé subissait de grands dommages par la rouille, dans le nord-ouest et en Canada.

La tenue ferme du marché du blé a eu sa répercussion sur le marché du blé d'Inde et il s'en est suivi des ventes considérables de blé d'Inde de décembre.

LES PAPIERS ONT ETE PLUS ACTIFS

Montréal, 20.—Bien que l'activité ait été restreinte, hier, à la bourse, la cote a fait meilleure figure. Il y a eu des gains substantiels, tandis qu'il n'y a eu que des gains fractionnaires, à deux exceptions près.

ILS VISITERONT NOTRE REGION

Ottawa, 20.—Les délégués à la conférence impériale forestière qui s'ouvrira ici mercredi partiront d'Ottawa jeudi, pour visiter Montréal, Grand-Mère, Chicoutimi, dans la province de Québec; Campbellton, Bathurst, Chatham, St-Jean, Salmon-River et Grand-Gall, dans le Nouveau-Brunswick.

Les délégués anglais sont: Lord Lovat, président de la commission forestière impériale qui doit arriver à Montréal, cette semaine; M. M. K.-L. Robinson et Fraser Story, membres de la même commission, déjà arrivés à Ottawa; M. A.-C. Forbes, ingénieur forestier, représentant le gouvernement de l'Etat Libre d'Irlande.

LA BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 20.—Le rapport hebdomadaire de la banque d'Angleterre: Réserve, augmentation 638,000 livres sterling; Circulation, diminution 623,000; Billets, augmentation 14,383; Autres garanties, augmentation 1,880,000; Dépôts publics, diminution 503,000; Billets, réserve, augmentation 638,000; Garanties officielles, augmentation 690,000; Proportion du passif à l'actif, 17.60 pour-cent; la semaine dernière 17.53 pour-cent; Taux d'escompte, 4 pour-cent.

LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 20.—Rapport hebdomadaire de la Banque de France: Or, augmentation, 59,000 francs; Argent, augmentation 167,000; Circulation, diminution 166,362,000; Dépôts du trésor, diminution 13,315,000; Dépôts généraux, augmentation 24,520,000; Effets escomptés, augmentation 140,122,000; Avances, dim. 36,589,000; Remise de l'état 300,000,000.

LE MARIAGE LEUR EST SECONDAIRE

Chicago, 20.—Jessica Brown, Française actrice, et le baron de Northesk, à qui on a refusé un permis de mariage à New-York le 5 juin, parce que le divorce de Mlle Brown n'avait pas été obtenu légalement, sont en cette ville depuis lundi. Malgré que des avocats leur aient dit que leur mariage était légalement possible, ils ont déclaré qu'ils n'avaient pas l'intention de se marier aujourd'hui. Ils ne sont venus à Chicago qu'en voyage d'agrément.

ELU PRESIDENT

Londres, 20.—La société internationale de chirurgie s'est donné comme président, hier, le prof. Giordano, de Venise. Le septième congrès triennal de la Société aura lieu à Rome en 1926.

COURRIER DE SHAWINIGAN

(Correspondance spéciale)

Marriage St-Cyr-Salois. Lundi dernier, en l'église St-Pierre, M. Philippe Salois unissait sa destinée à celle de Mlle Emma St-Cyr. M. Alexandre Salois servait de témoin à son fils et M. Louis St-Cyr à sa fille. Le mariage fut béni par M. le curé L.-A.-L. Dusablon. Pendant la messe du mariage, dite par ce dernier, un joli programme de chant fut rendu par Mlle Rita Gagné, M. P.-H. Marcotte et un groupe d'amis des nouveaux époux.

Les nouveaux époux sont partis le même jour en voyage de noces. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

LE TRAIN-EXPOSITION

(Service de la Presse Canadienne) Rouen, 20.—Les autorités municipales ont donné, hier, une réception à l'hôtel de Ville en l'honneur de la délégation canadienne qui accompagne le train-exposition canadien. Le drapeau canadien ornait la façade de l'édifice.

BONS ET OBLIGATIONS

Table of bond and obligation prices, including Bons de la Victoire and Emprunt de Guerre.

LE BEY A PARIS

Paris, 20.—(Par T. S. F.)—Mardi matin, le bey de Tunis, Mohammed el Hamid, a visité le Musée du Louvre et a pris beaucoup d'intérêt aux chefs-d'œuvre exposés. Dans l'après-midi le bey a visité le tombeau de Napoléon et les installations de T. S. F. de la Tour Eiffel.

LE FRANCAIS

Bruxelles, 20.—(Par T. S. F.)—Au sénat belge, au cours d'une discussion sur la flamandisation de l'Université de Gand, le ministre des sciences, a déclaré que le français est indispensable au flamand.

Advertisement for Absorbine, a medicinal product for various ailments.

Large advertisement for Sirop de Goudron et Extrait de Foie de Morue de Mathieu, featuring a bottle image and detailed text.

Large advertisement for Shawinigan Falls power, listing various power companies and their locations, such as North Shore Power, Belanger & Proulx, and Electric Service Corporation.

UNE HAUSSE DU PRIX DU BLE

Lettre de Logan & Bryan.—Les premières heures de la séance d'hier virent le marché inactif et en proie à une tendance vers la baisse. Il se fit une réaction, cependant, durant la dernière partie de la séance avec le résultat que les prix avaient monté de 2 cents et 1/4 pour le blé de juillet et de 1 1/2 cent pour le blé d'octobre et de décembre, quand le marché ferma. Les nouvelles câblées des marchés étrangers ont démontré qu'il n'y avait pas autant d'activité là-bas que sur le marché local.

LA MONNAIE ALLEMANDE

Paris, 20.—Le ministre des finances de la ville libre de Dantzig a soumis au comité des finances de la S. D. N. un projet comportant la réforme de la monnaie à Dantzig. Ce projet prévoit le remplacement du mark comme unité monétaire par le florin et le heller, centième partie du florin. Il prévoit également la création d'une banque d'émission d'un caractère autonome. A partir du jour de l'entrée en vigueur de la nouvelle monnaie, le mark allemand serait traité comme devise étrangère.

NE VOUS DERANGEZ PAS -- TELEPHONEZ 589

Lorsque vous voulez faire paraître une annonce classifiée dans le "Nouvelliste", téléphonez-nous et nous ferons le reste.



Si vous voulez vendre ou acheter une terre, une petite annonce classifiée dans le "Nouvelliste" vous donnera les résultats désirés.

ANNONCES CLASSIFIEES

TARIF

Annonces classifiées régulières, 35 cents par ligne de 25 mots, 1c. par mot additionnel. CARACTÈRE NOIR: Toute annonce classifiée comprise en 5 points noir sera payable à raison de 3 cents du mot.

A Louer: A LOUER—Très beau logis situé 66 Ste-Julie. Comprendant 8 chambres et chambre de bain, fournaise à eau chaude.

A Vendre: A VENDRE—Maison pension, une des plus modernes, 65 pensionnaires. Affaires extra.—La Gabrielle, Massicotte et Frère.

A Vendre: A VENDRE—Maison pension, une des plus modernes, 65 pensionnaires. Affaires extra.—La Gabrielle, Massicotte et Frère.

A Vendre: A VENDRE—Maison pension, une des plus modernes, 65 pensionnaires. Affaires extra.—La Gabrielle, Massicotte et Frère.

A Vendre: A VENDRE—Maison pension, une des plus modernes, 65 pensionnaires. Affaires extra.—La Gabrielle, Massicotte et Frère.

A Vendre: A VENDRE—Maison pension, une des plus modernes, 65 pensionnaires. Affaires extra.—La Gabrielle, Massicotte et Frère.

A Vendre: A VENDRE—Maison pension, une des plus modernes, 65 pensionnaires. Affaires extra.—La Gabrielle, Massicotte et Frère.

A Vendre: A VENDRE—Maison pension, une des plus modernes, 65 pensionnaires. Affaires extra.—La Gabrielle, Massicotte et Frère.

A Vendre: A VENDRE—Maison pension, une des plus modernes, 65 pensionnaires. Affaires extra.—La Gabrielle, Massicotte et Frère.

A Vendre: A VENDRE—Maison pension, une des plus modernes, 65 pensionnaires. Affaires extra.—La Gabrielle, Massicotte et Frère.

A Vendre: A VENDRE—Maison pension, une des plus modernes, 65 pensionnaires. Affaires extra.—La Gabrielle, Massicotte et Frère.

A Vendre: A VENDRE—Maison pension, une des plus modernes, 65 pensionnaires. Affaires extra.—La Gabrielle, Massicotte et Frère.

A VENDRE—Magnifique propriété munie de toutes les améliorations modernes, située dans le village de St-Grégoire, Co. Nicolet.

BARBIERS, ATTENTION!—Équipement complet de boutique de barbier: 2 chaises, 3 miroirs; clipper, sèche-cheveux, etc.

TABLES DE POOL—A vendre. Six tables en bonne condition. Vendra bon marché à prompt acheteur.

PNEUS—TUBES D'AUTO 30% D'ESCOMPTE—Garantie du fabricant, Auto Owner's Tire Co., 695, St-Hubert, Montréal.

SONORA—beau modèle, portes homéobes, fini acajou, régulier \$200 pour \$150. Joue tous les records.

TAVERNE—Très bonne clientèle, meilleur site. Bargain pour prompt acheteur. Cause, départ pour Etats-Unis.

VENTE PAR ENCAN SANS RESERVE—Samedi soir, à 7 heures, 21 juillet sur les lieux.

Automobiles à Vendre: AUTOMOBILES—Regardez ces prix. Nous avons en vente quelques machines de clients et durant cette semaine nous vendrons sans réserve et aux premiers arrivés, ces machines à des prix excessivement bas.

TOURING CHEVROLET 490 modèle 1921, en parfait ordre, \$275; Routière Chevrolet 490 modèle 1920, remise à neuf, \$175; Routière Chevrolet 490 modèle 1921, remise à neuf, \$225; Touring Maxwell modèle 1920, remise à neuf, \$325; Touring Overland modèle 1919, remis à neuf, \$275; Touring Chevrolet 490 modèle 1919, en bon ordre, \$125; Touring Chevrolet 490 modèle 1919, en bon ordre, \$100; Touring Ford modèle 1919, en bon ordre, \$75; Touring Chevrolet Baby Grand 1919, remis à neuf, \$350.

CONDITIONS FACILES. Légaré Automobile des Trois-Rivières, Ltée, 212 Notre-Dame, Trois-Rivières, P.Q. 3443-17-4f.

A VENDRE—Automobile Chevrolet "Touring" modèle récent en parfait ordre. \$300.00 pour condition facile. \$275.00 au comptant à prompt acheteur. S'adresser: 53, Volontaire, 3009-283-1b0.

A VENDRE—Truck automobile Baby Grand, d'une tonne, en parfaite condition. De deux ans d'usage, en vente à moitié prix. S'adresser au gardien du cimetière St-Louis, 3461-19-3f.

PEINTURAGE ET VERNISSAGE d'automobiles, réparation de carrosseries et rembourrage; aussi réparation et rembourrage de meubles. Ouvrage garanti. Louis Hamelin peintre, 114, Ste-Julie, 3322—30 juin au 30 juillet.

Divers: POUR TOUT OUVRAGE à la machine, (hemstitch), s'adresser à 102, Des Forges, S. Descoteaux, 3344-7 j1-7a.

NOUS ACHETONS et REVENDONS les meubles de seconde main. Lemay 50, Ste-Marguerite, 3363-5j1-5a. Bureau, Tél. 222. 3332-27j1-27j1.

MUSIQUE—Leçons pour tout instrument à vent, solfège, théorie musicale. Studio ouvert par les professeurs Quintenberg-Hudot.—18, St-Philippe, Téléphone 824J. 3429-16j1-16a.

AUX CULTIVATEURS—Épargnez votre argent en achetant à la pharmacie Landry, coin des rues Du Platon et Notre-Dame. 3439-17j1-17a.

AVIS est par les présentes donné, qu'à partir de ce jour, je ne serai responsable d'aucun compte contracté en mon nom, sans un écrit signé de ma main, portant, en outre, le nom de la pharmacie Landry, coin des rues Du Platon et Notre-Dame. 3439-17j1-17a.

AVIS—Si vous avez des valises, coffres, ou effets semblables à faire transporter, téléphonez à Geis, Dufresne, Enreg, en face de la Gare, 3444-19-4f.

ON ACHÈTE—Meubles et ménages complets. Plus haut prix payé. Argent comptant.—John B. Richer, Encan-teur, Tél. 365-1210—74 Royale, 61 Des Forges, 3468-19-6f.

Emprunt Demandé: ON DEMANDE—A emprunter \$1500 sur bonne propriété. S'adresser: Casier 40, Le Nouvelliste, 3459-18-3f.

ON DEMANDE—A emprunter \$1500 sur bonne propriété. S'adresser: Roméo Morissette, Cap de la Madeleine, 3458-18-3f.

Hommes Demandés: ON DEMANDE—Vendeurs—5 hommes immédiatement. Bonne position, dans un futur, pour vendre des spécialités, bonne organisation, marchandise garantie, bonne honnêteté, qui désire améliorer sa position. S'adresser: boîte 20, Le Nouvelliste, 3431-16-6f.

ON DEMANDE—Voyageur—Un jeune homme avec cheval et voiture pour vendre dans les campagnes. Références exigées. S'adresser: R. Pratte, St-Célestin, Qué., 3437-17-6f.

ON DEMANDE—Un bon barbier, S'adresser: Jules Dargis, 66 Des Forges, 3463-19-3f.

ON DEMANDE—Un bon mécanicien, S'adresser immédiatement: J. B. Desrochers, 42, St-Georges, 3462-19-j.n.o.

LA CIE FULLER BRUSH CO. demande deux bons vendeurs ayant la chance d'avancer avec notre compagnie. Hommes mariés préférés. Références exigées. S'adresser: Fuller Brush Co., 153A Notre-Dame, entre 8 et 10 heures a.m. 3465-19-2f.

Perdu: PERDU—Vous perdez vos clés en employant notre nouveau traitement. Pharmacie Hébert, 52 Lavolette, 3243-20j1-20j1.

Servantes Demandées: ON DEMANDE—Une servante, pour ouvrage général de maison. S'adresser: 26, St-Olivier, 3442-17-j.n.o.

GUIDE D'AFFAIRES

Agents d'Assurances: L. MORISSETTE—Feu, vie, accident, maladies, vitres, responsabilité patronale, automobiles, etc., 42 Royale, Tél. 729-704. 3397-10j1-10a.

ARTHUR SPENARD—COURTIER—Assurances générales, Obligations municipales et scolaires, 42, St-Pierre, Tél. 456. 3471-20j1-20a.

Agent D'immeubles: C. E. CARON—Maisons à louer et à vendre, 370, Ste-Cécile, Tél. 114. 3402-11j1-11a.

AGENT D'IMMEUBLE—Ludger Duchesneau, 138, St-Georges, maisons, terrains à vendre. Conditions faciles. 3408-12j1-12a.

Barbier: BARBIER—Lucien Guilbert, 35c, Champlour, 3476-6 j1-6 août.

Buanderie: WAH LEE CO.—Livraison à domicile. Satisfaction garantie.—101 Des Forges, Tél. 327J. 3413-13j1-13a.

WING SING—40 Bédouex. Tout ouvrage garanti et livré si désiré. 3417-16 j1-16a.

Buanderie à vapeur: MAXIME CLOUTIER, Prop.—Lavage à la boîte et repassage. Livraison à domicile, 119 Ste-Julie, Tél. 480. 3248-21j1-21j1.

Camions de transport: THEO. POTHIER—139 Royale, Tél. 238-W. Deux camions automobiles pour déchargement à longues distances. 3462-21j1-21j1.

ALPHONSE BEAUBIEN—439a Ste-Cécile, charretier de charge, truck-automobile, Tél. 1528 M. 3435-17 j1-17a.

Cordonniers: H. LACOURSE—75, St-Antoine—Réparations de première classe. 3337-28j1-28j1.

CORDONNIER—J. L. PAQUIN—36 Champlour. Réparations toutes sortes, chaussures sur commande, 249-16j1-16a. GASPARD LEBLANC—136 Des Forges, Réparations première classe. 3406-12j1-12a.

Divers: POUR TOUT OUVRAGE à la machine, s'adresser à 102, Des Forges, S. Descoteaux, Tél. 394. 3344-7 j1-7a.

Exposition: MME FRECYNET—Toujours un choix très varié des dernières modes de la saison. Aussi un assortiment de filets à cheveux de toutes nuances. 193, Notre-Dame, 3335-28j1-28j1.

Laitier: LA CREMERIE CANADIENNE.—Lait et crème pasteurisés. Livraison prompt. Service soigné. Tél. 199, La Vérendrye, 3455-19j1-19a.

Magasins de Coupons: ARTHUR BELIVEAU—Toujours les dernières nouveautés de coupons. Gros et détail.—301A, St-Maurice, 3241-20j1-20j1.

Marchand de Bois et Charbon: LUDGER MAGNY—Dans le moment nous avons toutes sortes de bois et charbons. Livraison immédiate. 751, Bureau, Tél. 222. 3332-27j1-27j1.

Marchands de bois: PIERRE PEPIN—104 St-Denis, bois sec et bois mou à vendre. Tél. 914. 3464-19j1-19a.

Marchand de Fruits: MARCHANDS DE FRUITS—Pierre Auclair, & Cie, 72, St-Georges, marchands de fruits et légumes, gros et détail. Spécialités bananes. 3447-18j1-18a.

Restaurateurs: RESTAURATEUR—Patates frites, Restaurateur, bon service, H. Rouleau, 41a Champlour, 3440-17j1-17a.

SALON DE COIFFURE: MME. THIBAUT—Ouvrage en cheveux: Toupets, Perruques, Transformations, Peignures, 36, St-Pierre, Tél. 229. 3345-10j1-10a.

Salon D'ouvrage: SALON D'OUVRAGE—Mlle Dupont, 110 St-Denis, salon d'ouvrage de fantaisie. 3407-12j1-12a.

Taxis: JÔS. GAGNE—Service parfait, jour et nuit, 55, Ste-Julie, Tél. 248. 3247-21j1-21j1.

Teintureries: ROYAL VALET SERVICE—Pressage, réparation, nettoyage français, Chaussures nettoyyés: 11a St-Antoine, Tél. 615. 3405-13j1-13a.

Vulcanisation: VULCANISATION DE PNEUS, tubes garantie, 20, Champlour, Tél. 387. 3250-22j1-22j1.

MARIAGE: On annonce pour le 23 du mois de juillet 1923, le mariage de M. Willy Verville, fils de M. Eugène Verville, de Béconcourt, à Mile Florida Landry, fille de Joseph Landry, de cette ville. Pas de cartes. 20-1f.

Vente par le Shérif: Canada, Province de Québec, district des Trois-Rivières, C. S. No. 31A Dame Marie Louise Ricard, veuve de Harry Lemire, demanderesse; vs Thomas Bourinval, défendeur. Partie No. 453, 629 et 631 du cadastre officiel de la paroisse de Ste-Anne d'Yamachiche, avec bâtisses. Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de St-Thomas de Caston, dans le comté de St-Maurice, le 1er août prochain 1923, à 10 heures A. M. W.-L. LASSONDE, Shérif. Bureau du shérif, Trois-Rivières, 19 juillet 1923. 20-1f.

DE BEAUX BUREAUX POUR LE CANADA

(Presse Canadienne) Londres, 20.—L'hon. P.-C. Larkin, haut commissaire du Canada, annonce que le gouvernement canadien a acheté l'édifice de l'Union Club pour y installer les bureaux du gouvernement canadien à Londres. C'est le plus bel édifice de Trafalgar Square, après la Galerie Nationale. On en prendra possession en mars.

UN ACCIDENT AUX TOURISTES AMERICAINS

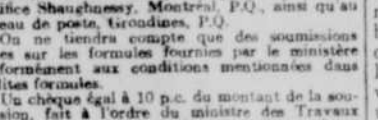
Un groupe d'Américains se rendant à Ste-Anne de Beauré en autobus sont projetés dans un fossé et plusieurs s'infligent de graves blessures.

PRESENCE D'ESPRIT

Un groupe d'Américains qui se rendent à Ste-Anne de Beauré, en autobus, hier après-midi, ont fait un voyage dont quelques-uns porteront des marques et dont tous se souviendront longtemps. Pendant qu'ils allaient à une grande allure vers le sanctuaire de la Thaumaturge, on admirait les beautés du paysage semées à profusion tout le long de la côte de Beauré, le chauffeur qui les conduisait perdit le contrôle de sa machine et tous les occupants furent projetés pêle-mêle dans un champ voisin. Cinq des 18 passagers se sont infligés de douloureuses blessures et la lourde voiture, à été passablement endommagée.

POUR L'AVOIR MENACEE

Joseph Gaudet, du Cap de la Madeleine, arrêté par le constable Brousseau, pour injure et menace à son épouse a été condamné par le juge de paix Wilford Dubé à \$5. d'amende et les frais ou 8 jours de prison. Il a payé rubis sur l'ongle.

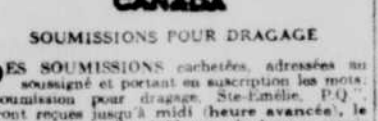


Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à midi heures avancées, le mercredi, 8 août 1923, des soumissions pour le parachèvement du quai à Groendies, comté de Portneuf, P.Q. Lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au ministre des Travaux publics, au bureau de poste, Trois-Rivières, P.Q., à l'édifice du bureau de poste, Québec, P.Q., et à l'édifice Shaurbaquey, Montréal, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste, Groendies, P.Q.

On ne tendra compte que des soumissions faites sur les formulaires fournis par le ministre des Travaux publics. Les soumissions non conformes aux conditions mentionnées dans lesdits formulaires.

Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, peut être exigé par le ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera remis au ministre des Travaux publics, au bureau de poste, Québec, P.Q., pour le compte de \$25.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera retourné au soumissionnaire, si celui-ci n'est pas accepté.

Par ordre: C. DESROCHERS, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 17 juillet 1923. 20-25-26.



SOUSSIONS POUR DRAGAGE: DES SOUSSIONS cachetées, adressées au sous-secrétaire en charge de la dragage, au bureau de poste, Trois-Rivières, P.Q., seront reçues jusqu'à midi heures avancées, le mercredi, 27 juillet 1923, pour le dragage requis à Ste-Émile, P.Q.

On ne tendra compte que des soumissions faites sur les formulaires fournis par le ministre des Travaux publics. Les soumissions non conformes aux conditions mentionnées dans lesdits formulaires.

Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, peut être exigé par le ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera remis au ministre des Travaux publics, au bureau de poste, Québec, P.Q., pour le compte de \$25.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera retourné au soumissionnaire, si celui-ci n'est pas accepté.

Par ordre: R. C. DESROCHERS, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, 17 juillet 1923. 20-25-26.

QUATRE JOURS PAR SEMAINE

Manchester, 20.—Les ateliers des cotonnades aux filatures Amoskeag vont fonctionner seulement quatre jours par semaine jusqu'à nouvel ordre d'après des avis affichés aujourd'hui dans ces ateliers. Les avis signés par M. William-Parker Straw, agent de la corporation, disent que les conditions actuelles du commerce obligent la compagnie à diminuer encore plus la production des cotonnades. L'avis, en date du 17 juillet, aujourd'hui, est en entier comme suit:

"Les conditions du commerce rendent nécessaire que l'on diminue davantage la production dans notre département des cotonnades. En conséquence, le Département des Cotonnades fonctionnera QUATRE JOURS PAR SEMAINE SEULEMENT jusqu'à nouvel ordre."

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES ET HÉRITAGES sont mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tel que mentionné plus haut FIERI FACIAS DE RONIS ET DE TERRIS.

Cour supérieure—District des Trois-Rivières, à savoir: No 503, PIERRE LEMAY, fils d'Honoré, demandeur; contre DAME MARIE LEMAY, veuve de Fr. Joseph Godin, défenderesse.

Comme appartenant à la dite défenderesse, savoir: Un terrain ayant front sur la DeNoue, en la cité des Trois-Rivières, de cinquante-deux pieds de largeur par cent pieds de profondeur, le tout à mesure anglaise, et étant les lots numéros huit et neuf, au plan de la subdivision officielle du lot numéro deux mille deux cent vingt (No 2200-8 et 9) du cadastre d'enregistrement pour la cité des Trois-Rivières—avec la maison à quatre logements dessus, circonstances et dépendances, comme aussi avec droit à la ruelle en arrière et en commun avec tous les autres y ayant ou qui pourrout y avoir droit à l'avenir en aucun temps.

Pour être vendu au bureau du shérif du district des Trois-Rivières, dans le palais de justice, en la cité des Trois-Rivières, le HUITIEME JOUR d'AOUT prochain, 1923, à dix heures du matin (heure solaire).

Le shérif, P.H.L. LASSONDE. Bureau du shérif, Trois-Rivières, 19 juillet 1923. 20-1f.

UN ACCIDENT AUX TOURISTES AMERICAINS

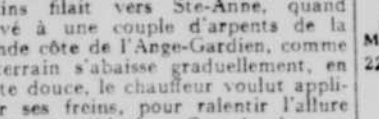
Un groupe d'Américains se rendant à Ste-Anne de Beauré en autobus sont projetés dans un fossé et plusieurs s'infligent de graves blessures.

PRESENCE D'ESPRIT

Un groupe d'Américains qui se rendent à Ste-Anne de Beauré, en autobus, hier après-midi, ont fait un voyage dont quelques-uns porteront des marques et dont tous se souviendront longtemps. Pendant qu'ils allaient à une grande allure vers le sanctuaire de la Thaumaturge, on admirait les beautés du paysage semées à profusion tout le long de la côte de Beauré, le chauffeur qui les conduisait perdit le contrôle de sa machine et tous les occupants furent projetés pêle-mêle dans un champ voisin. Cinq des 18 passagers se sont infligés de douloureuses blessures et la lourde voiture, à été passablement endommagée.

POUR L'AVOIR MENACEE

Joseph Gaudet, du Cap de la Madeleine, arrêté par le constable Brousseau, pour injure et menace à son épouse a été condamné par le juge de paix Wilford Dubé à \$5. d'amende et les frais ou 8 jours de prison. Il a payé rubis sur l'ongle.

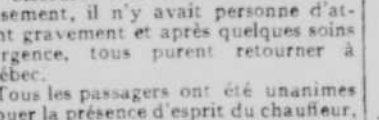


Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à midi heures avancées, le mercredi, 8 août 1923, des soumissions pour le parachèvement du quai à Groendies, comté de Portneuf, P.Q. Lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au ministre des Travaux publics, au bureau de poste, Trois-Rivières, P.Q., à l'édifice du bureau de poste, Québec, P.Q., et à l'édifice Shaurbaquey, Montréal, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste, Groendies, P.Q.

On ne tendra compte que des soumissions faites sur les formulaires fournis par le ministre des Travaux publics. Les soumissions non conformes aux conditions mentionnées dans lesdits formulaires.

Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, peut être exigé par le ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera remis au ministre des Travaux publics, au bureau de poste, Québec, P.Q., pour le compte de \$25.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera retourné au soumissionnaire, si celui-ci n'est pas accepté.

Par ordre: C. DESROCHERS, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 17 juillet 1923. 20-25-26.



SOUSSIONS POUR DRAGAGE: DES SOUSSIONS cachetées, adressées au sous-secrétaire en charge de la dragage, au bureau de poste, Trois-Rivières, P.Q., seront reçues jusqu'à midi heures avancées, le mercredi, 27 juillet 1923, pour le dragage requis à Ste-Émile, P.Q.

On ne tendra compte que des soumissions faites sur les formulaires fournis par le ministre des Travaux publics. Les soumissions non conformes aux conditions mentionnées dans lesdits formulaires.

Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, peut être exigé par le ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera remis au ministre des Travaux publics, au bureau de poste, Québec, P.Q., pour le compte de \$25.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera retourné au soumissionnaire, si celui-ci n'est pas accepté.

Par ordre: R. C. DESROCHERS, Secrétaire. Ministère des Travaux publics, Ottawa, 17 juillet 1923. 20-25-26.

QUATRE JOURS PAR SEMAINE

Manchester, 20.—Les ateliers des cotonnades aux filatures Amoskeag vont fonctionner seulement quatre jours par semaine jusqu'à nouvel ordre d'après des avis affichés aujourd'hui dans ces ateliers. Les avis signés par M. William-Parker Straw, agent de la corporation, disent que les conditions actuelles du commerce obligent la compagnie à diminuer encore plus la production des cotonnades. L'avis, en date du 17 juillet, aujourd'hui, est en entier comme suit:

"Les conditions du commerce rendent nécessaire que l'on diminue davantage la production dans notre département des cotonnades. En conséquence, le Département des Cotonnades fonctionnera QUATRE JOURS PAR SEMAINE SEULEMENT jusqu'à nouvel ordre."

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES ET HÉRITAGES sont mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tel que mentionné plus haut FIERI FACIAS DE RONIS ET DE TERRIS.

Cour supérieure—District des Trois-Rivières, à savoir: No 503, PIERRE LEMAY, fils d'Honoré, demandeur; contre DAME MARIE LEMAY, veuve de Fr. Joseph Godin, défenderesse.

Comme appartenant à la dite défenderesse, savoir: Un terrain ayant front sur la DeNoue, en la cité des Trois-Rivières, de cinquante-deux pieds de largeur par cent pieds de profondeur, le tout à mesure anglaise, et étant les lots numéros huit et neuf, au plan de la subdivision officielle du lot numéro deux mille deux cent vingt (No 2200-8 et 9) du cadastre d'enregistrement pour la cité des Trois-Rivières—avec la maison à quatre logements dessus, circonstances et dépendances, comme aussi avec droit à la ruelle en arrière et en commun avec tous les autres y ayant ou qui pourrout y avoir droit à l'avenir en aucun temps.

Pour être vendu au bureau du shérif du district des Trois-Rivières, dans le palais de justice, en la cité des Trois-Rivières, le HUITIEME JOUR d'AOUT prochain, 1923, à dix heures du matin (heure solaire).

Le shérif, P.H.L. LASSONDE. Bureau du shérif, Trois-Rivières, 19 juillet 1923. 20-1f.

LE TELEPHONE AUTOMATIQUE

(Service de la Presse Canadienne) Montréal, 20.—M. P. G. Webber, gérant de la compagnie de téléphone Bell, a annoncé aujourd'hui que Montréal aurait son premier bureau de distribution de téléphone automatique à la fin de l'année 1924. Ce bureau, qui s'appellera Lancaster sera alors terminé et coûtera \$500,000 et toute l'installation complète coûtera environ \$1,500,000. Un nouveau bureau automatique fonctionnera en 1925, et un autre en 1926 et ainsi de suite jusqu'à ce que dans toute la ville il n'y ait plus que des bureaux automatiques.

LE CHEF EN FONCTIONS

Cap de la Madeleine, 20.—Le nouveau chef Normandin est entré en charge, au Département de police et du feu. Le "Nouvelliste" lui souhaite tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions. M. Auger, ex-chef est allé demeurer aux Trois-Rivières.

LA GREVE A CESSÉ

(Presse Canadienne) Lawrence, Mass., 20.—Le syndicat des téléphonistes en grève depuis le 25 juin a voté de faire cesser la grève à 3 heures cet après-midi.

CARTES PROFESSIONNELLES

MEDECINS: Consultations: 11:00 à 12:00, 2:30 à 3:00, 7:00 à 8:30. Téléphone 456. Docteur ACHPSE: Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Chirurgie générale, Maladies des Femmes, Maladies du nez, de la gorge, et des oreilles. 22, rue Des Forges, Trois-Rivières. (En face du Marché). En voyage d'étude à Paris. De retour vers le 15 juin.

Dr AUGUSTE PANNETON: Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Consultations: 1:30 à 4:30 tous les après-midi, de 7 à 8 les mercredi soir et sur rendez-vous. Bureau fermé à 2 h. p. m. le samedi et le 1 septembre. 65A, LAVIOLETTE. — Tél. 526.

Docteur J. A. ROUSSEAU: Directeur du DISPENSAIRE ANT-VENERIEN. Bureau privé. Consultations: 10:00 à 11:00 a.m., 4:00 à 4:30 p.m., 6:00 à 8:30 p.m. Mardi, jeudi et samedi. Téléphone 119. 28, rue Royale.

Docteur DUGRE: MEDECIN-CHIRURGIEN. 50, RUE ROYALE, Trois-Rivières.

Dr HENRI LACROIX: Médecin-Chirurgien. Spécialité: maladies gastro-intestinales, maladies de peau, tuberculose générale. Première consultation gratuite pour maladies vénériennes. Heures de consultation: 9-11:30 a.m., 2-4 p.m., 7-9:30 h. soir. Dimanche: 1a. 90 h. p.m. 468, RUE ST-MAURICE. Tél. 1383.

OPTOMETRISTE: J. F. L'ÉVÊQUE, O. D. Spécialiste en vue. 42, Rue Des Forges, Trois-Rivières. Heures de Bureau: Ordonnances d'Ophtalmologiste 9 h. à 5 h. p.m. Lunetterie de choix.

# NOTRE GRANDE VENTE ANNIVERSAIRE SE CONTINUERA AVEC DE VRAIS SPECIAUX POUR VENDREDI et SAMEDI

Ce que nous avons annoncé nous l'avons donné sans égard aux prix coûtants. Demandez des références sur nous à n'importe lequel de nos clients.

Habits pour messieurs



20 Habits Palm Beach, toutes nuances, ce que nous vendions \$20.00 et \$22.00. Réduits pour vendredi et samedi \$12.95

25 Habits en Serge bleu-marin Union. Une valeur de \$18.00, pour vendredi et samedi \$8.95

35 Habits gris. Jolies nuances toutes grandeurs, garantis tout laine. Vendus jusqu'à présent \$25.00. Pour cette vente \$13.95

Balance de 15 Habits bleu-marin. Valeurs de \$25.00. Pour vendredi et samedi \$12.95

Balance de 45 Habits de garçons en Tweed gris, tout laine, pointures de 25 à 29. Réduits pour vendredi et samedi à \$4.65

Balance de 40 Habits gris pâle pour garçons, très bonne qualité, grandeurs de 31 à 36. Valeurs de \$10.00 à \$12.00. Pour vendredi et samedi \$4.95

25 Habits en Tweed gris, tout laine, pour garçons, avec 2 p. de pantalons. Réduits pour vendredi et samedi \$7.50



SPECIAL.—Venant de la manufacture. Un lot de Chaussures pour hommes (500 p.). Spécialement réduites pour vendredi et samedi. Chaussures noires, forme large. Valeur de \$5.50. Spécial pour \$2.95

Une autre ligne de Chaussures noires, forme confortable. Valeur de \$6.00, pour cette vente \$3.45

200 p. de Chaussures pour jeunes gens, pointures 4 à 5 1/2, brunes ou noires, en belle qualité supérieure. Valant jusqu'à \$6.00. Spécial pour vendredi et samedi \$3.95

Une balance de 40 douz. de Chemises de Toilette dans toutes les grandeurs. Valeur jusqu'à \$1.75. Tant que le lot durera \$0.89c.

50 douz. de Chemises en Soie-Sette drab, une qualité supérieure. Vendue partout à \$3.00 et \$3.50. Pour vendredi et samedi \$1.95

Sous-vêtements d'été en balbrigan pour hommes, toutes grandeurs. Valeurs de \$1.25, pour cette vente \$0.59c.

25 douz. de Casquettes, grandeurs et couleurs assorties, dernières nouveautés. Valeurs jusqu'à \$2.75. Pour cette vente \$1.19

Il est à remarquer que toutes nos lignes d'habits, merceries, confections pour dames et tout le stock doit être vendu à grande réduction pour faire place à notre marchandise d'automne, tout est réduit sans réserve.

# LA PERFECTION 27 DES FORGES, 27

Le magasin de confection le plus fréquenté de la ville

## EST-CE QUE LA RIVIERE EST PRIVEE ? AFIN QU'ON N'ENTERRE PAS VIVANT

Ceci semble devoir être le point décisif dans la poursuite de la couronne contre M. Clément Dupuis accusé d'avoir brisé un empiement.

### AMELIORE PLUTOT

On a instruit, hier après-midi, devant le magistrat Lacoursière la cause du Roi contre M. Clément Dupuis. Ce dernier est accusé d'avoir brisé un empiement sur la propriété de M. Zoel Huard. L'accusé et les plaignants sont tous deux de St-Timothée.

### M. ZOEL HUARD

Le témoin décrit sa propriété, la chaussée construite dessus pour prendre le poisson. Il raconte les tentatives de destruction de sa chaussée. Le 17 mai il aurait surpris Dupuis et deux compagnons à la défaire.

A 8 heures du soir, la chaussée était en parfait état. A neuf heures Dupuis était à la défaire. Ses deux compagnons se sauvèrent.

—Vous êtes positif que c'était Dupuis qui était là à défaire la chaussée ?  
—Oui.

Par la défense.

—Vous avez dit que votre chaussée avait été défaite plusieurs fois ?  
—Oui, mais pas par Dupuis.

—Quelle est la profondeur de l'eau.  
—Je ne sais pas.

—Votre chaussée était-elle en bon ordre ?  
—Oui.

—Qu'avez-vous fait quand vous êtes allé chez vous, avez-vous pris quelque chose ?  
—Je ne saurais dire combien. Nous en avons pris sans compter.

—Faisait-il noir et pleuvait-il ce soir-là ?  
—Oui.

—A quelle distance de M. Dupuis étiez-vous ?  
—Dix pieds.

—Qu'avez-vous fait ?  
—J'ai crié : "Eh ! qu'est-ce que tu fais là ? Et je lui ai donné une tape.

—Vous aviez cru qu'il voulait lancer une roche ?  
—Oui.

—L'avez-vous vu défaire les roches ?  
—Non.

—S'est-il passé autre chose.  
—Non.

### M. F. TREPANIER

Il fait de l'incident du 17 mai un récit identique à celui du témoin Huard. Il a vu Clément Dupuis près de la chaussée défaire.

—Avez-vous pris du whisky chez Huard ?  
—Oui.

—Combien de verres ?  
—Deux, peut-être trois.

—Avez-vous reconnu M. Dupuis ?  
—Oui.

—Où était-il ?  
—Près de la chaussée.

—Que faisait-il ?  
—Il discutait avec Huard.

—Huard l'a-t-il trappé ?  
—Je l'ignore.

### M. HORM. TREPANIER

Le témoin donne une version qui corrobore en tous points celle du témoin précédent.

Par la défense.

—Avez-vous vu Clément Dupuis prendre des roches et les mettre de côté ?  
—Non.

—Où était-il ?  
—A côté de la chaussée, debout.

—Combien de compagnons avez-vous ?  
—Deux.

—Vous en avez reconnu un ?  
—Oui.

—Qui ?  
—Benoit Dupuis.

### ALPHONSE PAQUIN

Son témoignage corrobore celui de Huard et des deux Trepianier au sujet de la présence de Clément Dupuis à la chaussée, à neuf heures du soir.

BENOIT DUPUIS

Il est cousin germain de l'accusé.

—Etes-vous allé chez Huard, le 17 mai ?  
—Oui.

—Avez-vous ?  
—Mon frère et Clément Dupuis ?  
—Saviez-vous que c'était le terrain d'Huard ?  
—Comment y êtes-vous allés ?  
—En suivant la rivière.

—Qu'est-ce qui s'est passé ?  
—On était là pour pêcher.

—De quelle façon ?  
—Mon frère et Clément ont tendu une poche pour prendre le poisson.

—En quoi est la chaussée ?  
—En roches lâches.

—Qu'ont fait votre frère et Clément ?  
—Ils ont pris des pierres et les ont mises de côté pour avoir une ouverture plus propice à la pêche.

—Avez-vous été dérangés ?  
—Oui. Par M. Huard et ses amis.

—Que s'est-il passé ?  
—Ils nous a envoyés.

—Etait-ce la première fois que vous alliez-là ?  
—Oui.

Par la défense.

—Vous avez arrangé la chaussée mais non pas détruite ?  
—Oui, selon moi elle était meilleure avant qu'après.

### PAUL DUPUIS

Corrobore absolument le témoignage précédent. Il dépose qu'il a déplacé des pierres durant une dizaine de minutes afin de mettre la chaussée en bon ordre.

—Que faisait Clément Dupuis au moment où Huard arriva ?  
—Il était au bord de la chaussée à placer des pierres.

—Qu'est-ce qui s'est passé alors ?  
—Je n'en sais rien. Je me suis sauvé avec mon frère.

—Quand vous avez retrouvé Clément

La Chambre des Communes anglaise vient d'être saisie d'un projet de loi édictant de sévères mesures pour la délivrance des certificats de décès.

### CAS DE CATALEPSIE

Nous signalons, récemment, le cas d'un millionnaire anglais de Liverpool que la peur d'être enterré vivant avait conduit à demander, dans son testament, qu'à la constatation ordinaire de son décès s'ajoutât la contre-épreuve d'une opération chirurgicale, cette appréhension d'un enterrement à l'état cataleptique est, d'ailleurs, si couramment répandue, que la Chambre des Communes vient d'être saisie d'un projet de loi prescrivant de sévères mesures de précaution dans la délivrance des certificats de décès.

Le projet stipule, en effet, que tout médecin appelé à constater un décès devra, non seulement certifier qu'il a inspecté le cadavre et que la mort est réelle, mais indiquer, en outre, les signes sur lesquels se fonde sa conclusion. Il devra également être en mesure d'établir qu'il a donné ses soins au défunt deux fois au moins durant sa maladie et qu'il a été à son chevet au minimum une fois dans la semaine qui a précédé la mort.

Le docteur Stenson Hooker, spécialiste des maladies nerveuses, commentant ce projet de loi, déclare, notamment :

—Il existe, en effet, un état d'insensibilité physique qui a toutes les apparences de la mort. Les battements du cœur ne peuvent pas être entendus, même au moyen de stéthoscope; la respiration est si ralentie qu'aucun souffle n'est perceptible. Dans des cas semblables, la plupart des médecins concluraient au décès et, cependant, la personne soi-disant morte est parfaitement consciente de ce qui se passe autour d'elle.

Et le docteur Hooker cite à cet égard l'exemple particulièrement troublant d'une femme de ses amis qui faillit ainsi être enterrée vivante.

—Un médecin, dit-il, avait certifié son décès. Elle entendit le verdict fatal; mais son système musculaire était tellement paralysé qu'elle ne put pas effectuer le moindre tressaillement, ni révéler son état par le plus léger frémissement des paupières. Elle sentit très bien que l'on procédait à sa toilette funéraire, que l'on prenait des mesures pour le cercueil; elle entendit son entourage discuter les détails de ses obseques; elle eut conscience qu'on la plaçait dans la bière et, même à ce moment, elle fut incapable d'un geste quelconque susceptible d'avertir les siens.

Par miracle, au dernier moment, sa fille remarqua un léger frémissement des muscles de sa bouche. On lui administra aussitôt des stimulants et, peu à peu, sa sensibilité physique reparut. Ainsi ressuscitée, elle vécut trente ans de plus.

—On ne saurait, conclut le docteur Stenson Hooker, épargner de trop de précautions pour épargner aux mortels l'horreur indicible d'aller vivants au fond de leur tombe.

### MARIAGE, JOUBERT-LABRECQUE

Le 17 courant à la cathédrale, a été célébré le mariage de M. Alphonse Labrecque, fils de M. Frs.-X. Labrecque et de dame Nelly Roy, de Notre-Dame des Trois-Rivières, avec mademoiselle Yvonne eoubert, fille de M. Joseph Joubert et de dame Amanda Joubert. Les parents des nouveaux époux leur servaient de témoins. M. l'abbé J.-Bte. Pothier Paquin, vicaire à la Cathédrale, leur a donné la bénédiction nuptiale.

M. Arthur Richard, des Trois-Rivières, était de passage à Batiscan, dimanche dernier.

Dupuis plus tard, qu'a-t-il dit ?  
—Je ne m'en souviens pas.

—Clément Dupuis a-t-il amélioré la chaussée ?  
—Oui.

M. HUARD

Rappelé dans la boîte.  
Par la défense.

—A-t-il été fait des travaux dans la rivière ?  
—Oui.

—Qu'est-ce qui a été fait ?  
—On l'a nettoyée.

—Chaque côté et le fond ?  
—Oui.

—Quand ?  
—L'année dernière.

M. P. GROLEAU

—Avez-vous déjà vu flotter du bois sur la rivière Pierre-Paul ?  
—Oui.

—Le gouvernement y a-t-il fait des travaux ?  
—Oui. Afin d'égoutter nos terrains.

—Vous avez eu connaissance.  
—De ça, oui, j'ai vu ça, j'y ai travaillé.

—A-t-on travaillé sur la terre de M. Huard ?  
—Oui.

PLAIDOIRIES

Pour la couronne.  
Les faits sont clairs. Ils prouvent l'accusation.

Il s'agit dans l'espèce d'un cours d'eau privé, qui ne saurait être navigable et flottable.

Huard avait parfaitement droit de construire sa chaussée. Clément Dupuis savait parfaitement ce qu'il faisait. Huard était chez lui et Dupuis n'avait aucunement le droit d'y aller.

Pour la défense.  
Huard aurait dû d'abord prouver que ce ruisseau était sa propriété. Ce défaut de preuve suffirait à motiver le renvoi de la plainte.

L'article 510 est clair, or la preuve n'est établie aucunement qu'il ait été violé. On n'a ni détruit ni détérioré. Bien au contraire; deux témoins affirment qu'on a amélioré la chaussée.

Le magistrat a pris la cause en délibéré et rendra jugement le 27.

Capital Autorisé : \$2,000,000.00  
Emis : \$600,000.00 à 105:

# La Banque Rurale

Le Prospectus vous a mis au courant du but des promoteurs; comprenant dividendes pour les actionnaires, facilités et avantages aux clients, surtout aux cultivateurs, limite des avances à un seul client, pas d'escompte aux directeurs, division des risques, la banque pour le petit commerce, pour la petite industrie et la préférence aux cultivateurs; c.a.d. si quelque fois il y a des pertes, elles seront légères. N'oubliez pas que les actions de banques sont rémunératives. Il existe 17 banques au Canada, toutes elles paient des dividendes. Une paie 16%, une 14%, huit 12%, deux 10%, une 9%, une 8%, deux 7%, une 6%. La loi des banques qui devient de plus en plus sévère, la surveillance du Gouvernement et un bon choix de directeurs sans être des garanties absolues doivent être considérées comme offrant une garantie presque parfaite. Souscrivez au "Fonds Capital" de "La Banque Rurale" vous y trouverez profit. Adressez-vous à un des soussignés qui sur votre demande vous enverra une formule à signer. Ces actions sont payables en 9 versements, le 1er de 25% après un mois d'avis et les autres de 10% un mois entre chaque, ce sont des paiements rendus faciles par le temps accordé pour les faire.

HONORABLE J.-E. CARON, *bâtisse du Parlement, Québec.*  
ADHÉMAR GAGNON, *72, rue Ste-Ursule, Québec.*  
JOSEPH SIROIS, N.P., *21, rue Couillard, Québec.*  
LOUIS LÉTOURNEAU, M.P.P. *23, rue Varenne, Québec.*  
C.-J. LOCKWELL, *21, rue St-Pierre, Québec.*  
ARSÈNE DENIS, *Joliette.*  
N. LAVOIE, *140, rue St-Pierre, Québec.*

# LA BANQUE RURALE

## ILS PREFERENT S'ARRETER ICI

Notre région s'impose de plus en plus aux touristes. Ils en aiment le pittoresque; elle leur fournit en outre toute l'accommodation dont ils peuvent avoir besoin.

Une preuve de la vérité de cette dernière assertion vient de nous être donnée par la "Culppitts Tourist Company".

Cette agence de tourisme a pour objet d'organiser des excursions hebdomadaires de Boston à Ste-Anne de Beaupré, en passant par les Montagnes Blanches, Montréal, Trois-Rivières et Québec.

A chaque voyage elle a 35 à 40 touristes.

Jusqu'ici la première étape se faisait à Montréal où l'on prenait le coucher. Mercredi soir dernier, ce programme a été modifié. Au lieu de s'arrêter à Montréal et d'y passer la nuit, les touristes se sont arrêtés dans notre ville et ont couché au Château de Blois.

Expérience faite, il a été décidé par le directeur de l'excursion de toujours s'arrêter à l'avenir dans notre ville pour la nuit. Comme il déclarait lui-même on y dort mieux et c'est plus frais qu'à Montréal.

En outre du fait de bien dormir et d'avoir moins chaud, il y a une autre considération importante, en s'arrêtant aux Trois-Rivières de préférence à Montréal, on économise \$21.00 sur les frais du voyage.

Ce qui revient à dire que l'on s'est joliment trompé quand on a affirmé que notre ville n'offrirait pas d'avantages aux touristes.

## MARIAGE, BÂBIN-LEBLANC

Le 18 courant, à la cathédrale, a été célébré le mariage de M. Jean Leblanc, fils de M. J. Leblanc, et de Dame Joséphine Cyr, des Saints-Anges de Cascapédia avec Mademoiselle Georgina Babin, fille de M. Jean Babin, et de Dame Joséphine Legage, de St-Charles de Caplan. M. Joseph-Ferd. Verrette servait de témoin à l'époux et M. Jean Babin à l'épouse. M. l'abbé J.-Bte. Pothier Paquin a célébré le mariage.

Ce qui revient à dire que l'on s'est joliment trompé quand on a affirmé que notre ville n'offrirait pas d'avantages aux touristes.

## MARIAGE, BETTEZ-KELSEY

Mercredi matin à la cathédrale a été célébré le mariage de M. Edouard S. Kelsey, fils de M. Dea! Kelsey et de Sarah Kelsey, de New-York, avec Mademoiselle Gertrude Bettez, fille de M. Joseph Bettez, et de Dame Marie-Louise Lord. M. Albert Rocheleau était le témoin de l'époux et M. Joseph Bettez de sa fille. Le mariage a été célébré par M. l'abbé H. Trudel, aumônier de l'hôpital St-Joseph de cette ville.

## LE RETOUR AU TRAVAIL

(Service de la Presse Canadienne)  
Liverpool, 20.—Les débardeurs en grève sont retournés au travail cet après-midi. Ceux de Birkenhead sont encore en grève mais on s'attend à ce qu'ils retournent au travail demain. Les vapeurs transatlantiques ne seront pas retardés.

**Les Étourdissements**  
sont généralement provoqués par la Constipation

Lorsque vous êtes constipé, c'est que la Nature ne produit pas assez de liquide lubrifiant dans les intestins pour amollir et dégraser les matières fécales qui s'y accumulent. Les médecins recommandent le Nujol parce qu'il produit les mêmes effets que ce lubrifiant naturel et provoque ainsi le fonctionnement régulier des intestins par le procédé qu'emploie la Nature elle-même—la lubrification.

Le Nujol est un lubrifiant—non un médicament ni un laxatif—et par conséquent ne donne pas de coliques. Faites-en l'essai aujourd'hui.

**Nujol**  
UN LUBRIFIANT ET NON UN LAXATIF

## CHEZ LE RECORDER

L'odeur est-elle forte et incommode au point d'ordonner la disparition de cette écurie ?

C'est le problème qui s'est posé, hier matin, devant le recorder.

Mme E. Soucy, de la rue Laviolette se déclare incommodée par le voisinage tout près de sa cuisine, de l'écurie de M. A. Godet, de la rue Cooke.

Mme Soucy, M. Godet, le policier Désaulniers et plusieurs autres témoins, tous du voisinage, ont été entendus.

Selon Mme Soucy ça ne sent pas bon. Tous les autres témoins déclarent qu'ils ne souffrent pas du voisinage de l'écurie. C'est tenu propre et le fumier, enfermé à l'intérieur dans une boîte, est démaillé chaque samedi.

Finalement, le recorder décide de demander au médecin de santé d'aller faire une inspection des lieux.

En attendant la cause est ajournée au 20.

## MARIAGE, BÂBIN-LEBLANC

Le 18 courant, à la cathédrale, a été célébré le mariage de M. Jean Leblanc, fils de M. J. Leblanc, et de Dame Joséphine Cyr, des Saints-Anges de Cascapédia avec Mademoiselle Georgina Babin, fille de M. Jean Babin, et de Dame Joséphine Legage, de St-Charles de Caplan. M. Joseph-Ferd. Verrette servait de témoin à l'époux et M. Jean Babin à l'épouse. M. l'abbé J.-Bte. Pothier Paquin a célébré le mariage.

## BOISSEAU SORT DU PENITENCIER

Montréal, 20.—La libération sous cautionnement d'Armand Boisseau, ex-député de St-Hyacinthe au parlement provincial, a été ordonnée, hier matin, par la cour d'Appel, lorsque le juge en chef intérimaire, l'hon. juge Sévère Létourneau a rendu, en chambre, une décision dans ce sens.

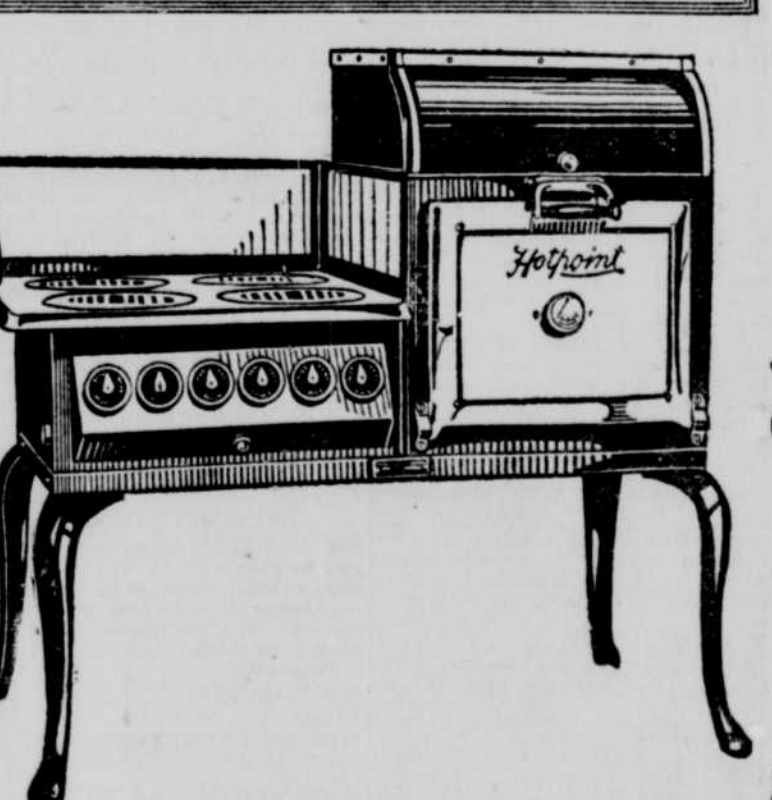
Ainsi se termine une longue lutte pour la liberté qui suivit la condamnation du secrétaire-trésorier de la municipalité de St-Hyacinthe, accusé de fraude et de vol.

## MARIAGE, LAFONTAINE-AYOTTE

Le dix courant, à la cathédrale, a été célébré le mariage de M. Firmin-Ferdinand Ayotte, fils de M. Firmin Ayotte, et de Adèle Lafontaine, de Ste-Thérèse, avec mademoiselle Eva Lafontaine, fille de feu M. Pierre Lafontaine et de Olive Ayotte, M. Médéric Perron servait de témoin à l'époux, et M. Ed. Lafontaine à l'épouse. Le mariage a été célébré par M. l'abbé L.-P. Méthot, vicaire à la cathédrale.

Monsieur et madame J. Pépin, leur fille, Juliette, et leur fils, Georges, de Québec, ainsi que Monsieur Lucien Jobin de Charlesbourg, étaient dimanche derniers les hôtes de Monsieur et Madame Antoine Duval de la rue Laviolette.

UN DES GRANDS PRIX QUI SERONT TIRES AU SORT A LA FIN DE NOTRE CONCOURS POUR NOS ABONNES QUI SE TERMINERA SAMEDI LE 28 JUILLET.



Le deuxième prix du deuxième lot des Grands Prix de notre Concours pour nos Abonnés, est un poêle électrique "Hotpoint" valant \$140.00, acheté de la Canadian General Electric Company, Ltd., par l'entremise de la North Shore Power, Trois-Rivières.

Le "Hotpoint" est connu dans tout le pays pour la solidité de sa construction et ses points nombreux de supériorité.

Songez aux avantages nombreux que vous retirerez de l'installation d'un tel poêle dans votre maison et vous voudrez vous abonner au "Nouveliste" pour avoir une chance de le gagner. Ce poêle est exposé à la North Shore où le public est invité à aller le voir.